

LAC GOODWIN

DESCRIPTION

- Endroit : bassin hydrographique de la rivière Miramichi
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche à la journée
- Taille : 20,2 hectares
- Profondeur moyenne : 2,9 mètres
- Profondeur maximale : 7,6 mètres
- Rivage : 1 814 mètres
- Poissons observés : omble de fontaine, anguille d'Amérique

ACCÈS

NOTE: L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. À partir de la Ville de Miramichi, parcourez 28,5 km en direction nord-ouest sur la Route 430 jusqu'au pont de Wayerton.
2. À partir du pont de Wayerton, faites 3,5 km jusqu'au chemin Fraser Burchill (il s'agit d'un chemin en gravier sur la gauche).
3. Sur le chemin Fraser Burchill, parcourez 19 km. Tournez à droite au croisement.
4. Poursuivez votre route sur le chemin Fraser Burchill sur une distance de 21,9 km. Tournez à droite au croisement.
5. Parcourez ensuite 5,4 km jusqu'au chemin du lac Spruce (Spruce Lake Road) et tournez à droite pour emprunter ce chemin.
6. Parcourez 3,9 km jusqu'au chemin du lac Goodwin (Goodwin Lake Road) et tournez à droite.
7. Parcourez 2,3 km jusqu'à une intersection et tournez à droite.
8. Parcourez 2,0 km et vous atteindrez une aire de camping et le chemin d'accès au lac. Tournez à gauche.
9. Ce chemin est long d'environ 140 mètres et mène à un stationnement.
10. Un sentier d'environ 150 mètres mène du stationnement au lac.

HÉBERGEMENT

- Il n'y a pas d'hébergement de disponible; apportez votre propre équipement de camping
- Accès à un foyer extérieur
- Table de pique-nique et toilettes extérieures
- **Les pêcheurs doivent emporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.